

Jean-Luc Cénat
Président du conseil
d'orientation de l'Afdet
et conseiller du président

Vaincre le décrochage scolaire : une priorité



La lutte contre le décrochage scolaire et l'accès à une première qualification pour tous sont une obligation impérative.

Le terme décrochage, au sens restreint, fait référence aux jeunes qui, à plus de 16 ans, libérés de l'obligation scolaire, abandonnent leur formation sans l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification. Ils seraient de l'ordre de 120 000 à 150 000 ; ce constat cruel manifeste l'ampleur du problème et l'urgence à le résoudre. A cet effet, une mobilisation générale des acteurs s'impose, du système éducatif dans son ensemble comme des collectivités territoriales, des associations, des organisations professionnelles. De multiples initiatives méritoires sont prises sans être encore à la hauteur des enjeux. De plus, le projet pédagogique est bien difficile à définir car les décrocheurs ne constituent pas un public homogène ; il doit s'adapter à la singularité de chaque jeune avec l'objectif fondamental de construire une estime de soi si malmenée par des échecs antérieurs.

Mais qui ne voit que, au-delà des actions spécifiques nécessaires, la lutte contre le décrochage interroge le système éducatif tout entier ?

Les enquêtes auprès des décrocheurs, plus largement des démobilisés, révèlent plus qu'une inappétence, une incompréhension du sens des enseignements. La prise en charge des élèves n'est pas assez diversifiée, les pratiques d'évaluation peu enclines à mettre en exergue les réussites. L'orientation des jeunes est basée sur une hiérarchisation déphasée des voies de formation.

La lutte contre le décrochage scolaire revêt une dimension stratégique. Elle demande un effort soutenu sur le public de jeunes sans formation suffisante. Elle exige une réforme du système éducatif dans ses fondements, ses contenus et ses méthodes. Elle conduit à repenser la formation des maîtres et les modes de relation avec ses partenaires.